



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

## **Session Plénière du 18 Octobre 2018**

### **RAPPORT N° 18.05.02 – Rapport d’Orientations Budgétaires**

### **RAPPORT N°18.05.03 – TICPE/Grenelle**

#### **Intervention de Michel CHASSIER**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

En 2017, le rapport d’orientations avait dû être reporté dans l’attente d’une réponse de l’Etat qui n’est pas venue.

Parler d’échanges difficiles est par conséquent un euphémisme et c’est bien le principe de libre administration des collectivités qui est mis à mal.

C’est un principe que nous défendons avec fermeté, sans pour autant tomber dans le piège d’une décentralisation qui ne serait qu’un démembrement de l’Etat et viendrait affaiblir l’unité de la Nation.

Mais le paradoxe c’est que les Régions pourraient bien se voir accorder des compétences réglementaires dans la logique du droit à l’expérimentation que beaucoup ici défendent régulièrement en demandant son extension.

Alors que dans le même temps les régions voient leur autonomie fiscale réduite à moins de 10% de leur budget !

Ce que nous préconisons c’est une véritable clarification des compétences assortie d’une réforme fiscale qui garantisse la libre administration des collectivités et les rendent davantage responsables devant leurs électeurs, tout en maintenant une dotation générale au sens strict, et les péréquations nécessaires entre les territoires.

Sur le pacte financier avec l’Etat, je rappelle que nous ne l’avons pas approuvé, vous l’aviez qualifié vous-même de léonin, et le CESER s’inquiète de la base retenue pour 2017 à l’article 3 de ce « contrat », soit 802,162 M€ avant retraitement en raison des compétences transférées et de la consommation des fonds « européens ».

Mais d’ores et déjà nous sommes à la merci de la décision du Préfet.

Et de notre point de vue la question est plus simple : puisque les recettes de fonctionnement ne progressent que de 0,2%, les dépenses de fonctionnement hors fonds UE ne doivent pas progresser davantage.

Vous proposez à priori 0,15% si je réfère au BP 2018, car votre tableau de la page 9 devrait comparer ce qui est comparable, de BP à BP.



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Nous verrions ainsi que l'épargne nette était en 2018 de 145,7 M€ au BP, alors que votre présentation donne l'impression qu'elle se maintient.

Vous évoquez une réduction du pouvoir d'agir, c'est-à-dire des interventions de l'ordre de 1,1%, cela représente 10 millions d'euros sur les politiques régionales.

Nous revenons à la question des priorités et des choix, qui devrait être au cœur de ce débat.

Or vous n'avancez aucune proposition, aucune piste, aucune priorité, comme remarque d'ailleurs le CESER.

En matière d'orientations, vous affichez seulement votre ambition de maintenir une gestion offensive, attentive, sérieuse.

Et vous concluez en déclarant que pour la Région, je cite, « 2019 marquera une étape supplémentaire dans la poursuite des objectifs ambitieux qu'elle se donne et du dynamisme qui la caractérise » !

Nous ne l'avons pas vraiment remarqué, et cette affirmation paraît pour le moins en décalage avec le contexte et les contraintes telles qu'elles sont présentées dans ce rapport.

Ce contexte mérite d'ailleurs une attention toute particulière et quelques observations.

- Oui, le ralentissement économique se confirme, davantage marqué en France que dans la zone Euro, preuve supplémentaire de l'amateurisme du locataire de l'Élysée,
- Oui l'inflation dépasse les prévisions, en partie à cause des prix du pétrole, mais surtout de la hausse continue des taxes, qui représentent les 2/3 du prix à la pompe,
- Non, le chômage n'a pas vraiment baissé, puisque selon les chiffres du 2<sup>ème</sup> trimestre publiés par la DIRECCTE Centre, le nombre de chômeurs en catégories A, B, C a augmenté dans notre Région de 0,4% sur un an,
- Oui, les perspectives de recettes sont en recul, et les faits nous donnent raison tant sur la CVAE que sur la TVA, d'autant plus que notre Région souffre d'un taux de croissance de son PIB qui la place parmi les moins dynamiques,
- Enfin, sur la gestion de la dette, vous nous faites part des anticipations toujours favorables de la BCE, mais nous assistons déjà à une remontée des taux aux États Unis, qui pourrait se répercuter dans la zone euro.

D'autre part, tous les acteurs financiers conviennent que le taux actuel de l'Euribor est déconnecté de la réalité, il se base seulement sur les taux qui seraient consentis à des banques dites « de premier choix », c'est-à-dire considérées comme « sans risque », qui ne représentent qu'une infime minorité des banques européennes. La BCE préconise une réforme des taux de référence qui devrait prendre effet en 2020 et conduire à un niveau plus élevé, potentiellement dans une fourchette de 1 à 2 %.

Ce risque semble bien pris en compte, puisque vous précisez que « toute opportunité sur le taux fixe devra ainsi être saisie. »



## Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Mais pour les emprunts à taux variables basés sur l'Euribor, il y a un risque à surveiller de près, car une hausse de 1% se traduirait par 3 M€ d'intérêts supplémentaires par an.

Un autre point qui a retenu notre attention, ce sont les dépenses de personnel.

Vous nous présentez un certain nombre d'éléments intéressants, cela mériterait sans doute un débat, mais ils ne permettent pas de chiffrer en année pleine, sur 2019, l'impact des derniers recrutements. C'est pourtant un élément nécessaire pour connaître par ailleurs quelles seront nos marges de manœuvre.

Finalement, la teneur du rapport rend difficile les échanges et les propositions sur les priorités régionales.

Et lorsque viendra le vote du budget en décembre, tout aura déjà été bouclé, il ne restera d'autre possibilité pour l'opposition que de présenter quelques amendements.

Au lieu de cela, Monsieur le Président, nous vous proposons une méthode et un calendrier.

A l'occasion des commissions thématiques de novembre, vous pourriez présenter dans chaque commission un état des prévisions budgétaires, en demandant aux élus d'arbitrer et de prioriser les actions, là où ce sera possible bien sûr, car nous savons bien qu'il y a des dépenses récurrentes et incompressibles, des engagements dans le cadre des contractualisations qui ne peuvent être remis en cause de façon unilatérale etc...

Mais il y a aussi à n'en pas douter d'autres interventions parmi lesquelles nous pouvons et nous devons faire des choix.

La synthèse de ces travaux en commission pourrait ensuite être présentée, à l'issue de la Commission permanente du 16 novembre, sous la forme d'une commission générale qui permettrait des échanges constructifs.

Il reviendra ensuite à la majorité de faire les choix définitifs, mais une telle méthode permettrait d'associer davantage l'opposition, et de la mettre également devant ses responsabilités.

Pour notre part, nous ne le craignons pas.

